

ÉLECTIONS cantonales
20 & 27 mars 2011

69

15 PROPOSITIONS

pour changer

LE RHÔNE

PS 

Socialistes et Radicaux de gauche du Rhône

 **Parti
Radical
de Gauche**

Petite enfance, Protection Maternelle et Infantile, construction et entretien des collèges, personnes âgées (APA, EHPAD), personnes en insertion (RSA), personnes handicapées (PCH), *etc.*, les **champs d'action** du Conseil général sont **multiples** et permettent **l'accompagnement des Rhodaniens tout au long de la vie.**

Alors qu'il s'agit pour beaucoup de compétences transférées par l'Etat, le gouvernement, faute d'assurer une compensation financière suffisante, **met en péril les ressources des collectivités. Malgré cette remise en cause** flagrante et les difficultés rencontrées, nous voulons mettre en place une **politique solidaire et volontariste**, pour que le Département continue d'assumer ses compétences en matière d'action sociale et reste une collectivité de proximité.

Face à un exécutif sortant, caution de la politique gouvernementale, sans ambition et sans projet d'envergure pour notre département, nous voulons proposer une alternative pleine d'espérance pour les Rhodaniens. C'est le sens de ces quinze propositions, pour **assurer le développement durable et solidaire** de nos territoires, favoriser **l'emploi**, mener une **politique sociale de qualité** et assurer **l'avenir de notre jeunesse.**

Les 20 & 27 mars 2011,

Ensemble redonnons un nouvel élan

à notre Département !

Assurer un développement

durable et solidaire

créateur d'emplois

1 Soutenir les entreprises innovantes et solidaires au service de l'emploi

L'action départementale doit être claire : **mettre le développement économique au service de l'emploi et du territoire**, en cohérence et en complémentarité avec les aides des autres collectivités. Pour y parvenir, nous mettrons en place une politique économique volontariste avec, en particulier, **une aide aux entreprises** (subventions et fonds d'innovation) tournée vers les secteurs productifs les plus créateurs d'emplois, **un appui à la création de pôles d'activités** et aux groupements d'employeurs structurant le territoire et **un soutien aux petites entreprises**. Les **entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire** sont essentielles dans de nombreux secteurs économiques (aide à la personne, service aux entreprises, secteurs d'innovation) ; à ce titre, elles bénéficieront d'un **soutien particulier** pour valoriser leur plus-value sociale et territoriale. En concertation avec les intercommunalités, des **postes de développeurs économiques** seront financés par le Conseil général, afin de favoriser l'implantation et le maintien d'entreprises dans les territoires.

2 Une agriculture durable pour une alimentation saine

L'agriculture, de par son lien étroit avec l'alimentation, nous concerne tous. Dans le cadre d'un soutien aux démarches promouvant le développement d'une agriculture respectueuse de l'environnement, notre priorité sera d'**améliorer le revenu des agriculteurs**. Nous leur permettrons donc de diversifier leurs productions et favoriserons **les circuits courts**, notamment dans le cadre de la **restauration collective (collèges et maisons de retraite)**. Ce rapprochement des producteurs et des consommateurs permet d'assurer des débouchés aux agriculteurs, tout en ayant la garantie de produits de qualité. Nous favoriserons également les débouchés par un **soutien renforcé à la création de coopératives**, pour la promotion et la distribution des produits. La question du **foncier**, c'est-à-dire des terres agricoles, est également fondamentale, non seulement pour le maintien des exploitations mais aussi pour l'aménagement durable des territoires. Nous faciliterons la reprise des exploitations des agriculteurs partant à la retraite afin de **maintenir et de préserver notre patrimoine agricole**.

3 Mieux se déplacer dans le Rhône

La question de la mobilité, et notamment des liaisons entre les zones rurales, périurbaines et rurales est un enjeu majeur pour notre département. Nos priorités seront la promotion des modes de transports collectifs et la réduction de leurs tarifs, dans une logique de développement durable. Nous proposons donc l'instauration d'une **tarification sociale des transports scolaires**, la mise en place d'une **tarification unique sur le Rhône** (en lien avec les communes, les intercommunalités et la Région Rhône-Alpes grâce à l'élargissement du périmètre de la carte Ou'RA), ainsi qu'une généralisation du **rabattement vers les gares TER afin d'éviter les doublons cars du Rhône/liaisons TER**.

4 Un nouvel élan pour le tourisme dans le Rhône

Depuis dix ans, le tourisme s'est largement développé dans le Rhône jusqu'à devenir le troisième secteur pourvoyeur d'emplois. Il s'agit aujourd'hui de franchir un nouveau seuil, de **mieux définir et valoriser nos atouts, de permettre l'émergence et la diffusion de nouveaux circuits et centres d'intérêt touristiques**.

La mission principale du Conseil Général est d'apporter **un soutien opérationnel aux acteurs touristiques**. Nous ferons donc du Comité Départemental du Tourisme une réelle structure d'aide et de soutien à la conception de produits touristiques.

Une aide opérationnelle sera également mise en place, en lien avec les Offices de Tourisme et le Comité Régional du Tourisme. L'ensemble des territoires sera associé à cette démarche, en particulier dans une logique de tourisme de proximité, notamment de tourisme vert.

Enfin, des programmes de formation et de perfectionnement aux métiers du tourisme seront développés pour les professionnels du secteur, en particulier pour les saisonniers, afin de réduire la précarité de ces emplois.

5 Créer un Service Public Départemental de l'Insertion

Parce que l'accès à l'emploi n'est pas la seule difficulté rencontrée par les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires du RSA et que leur prise en charge doit être faite de manière globale (logement, mobilité, santé, accès aux soins...), nous mettrons en place un **Service Public Départemental de l'Insertion**. Il permettra la création d'un **Pass insertion**, offrant aux bénéficiaires du RSA la possibilité d'effectuer différentes démarches sur une même journée et sur un même lieu. Des **Assises de l'insertion** préfigureront ce Service Public, afin de mettre en réseau l'ensemble des acteurs (publics, associatifs, bénéficiaires...), de coordonner les actions et de rendre plus lisibles les dispositifs existants.

Petite enfance

et jeunesse :

parier sur l'avenir

6 1 500 places pour la petite enfance

Nous augmenterons l'offre d'accueil des 0-3 ans afin de faire face aux difficultés actuellement rencontrées par les familles. **Pour l'accueil collectif**, par des **aides à la création et au démarrage des projets**, nous contribuerons à la création de **1 500 places supplémentaires** d'ici 2014, en prenant en compte la variété des territoires mais aussi les besoins des parents (horaires décalés, accueil court ou à temps partiel, handicap, familles monoparentales...). Nous favoriserons également la création de **crèches d'entreprises** et de **micro-crèches**.

Concernant l'accueil individuel, nous soutiendrons l'implantation des Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) et augmenterons les heures de formation de ces dernières. Mettant en réseau les RAM, la création d'une **Agence de développement de l'accueil individuel** permettra de soutenir les assistantes maternelles, de les accompagner vers l'emploi, de favoriser l'adéquation entre offre et demande et d'améliorer la qualité de l'accueil.

Enfin, un **plan d'aide aux familles monoparentales** sera mis en place, ainsi qu'un soutien financier, sous condition de ressources, aux familles vivant une naissance multiple.

7 Favoriser la réussite de tous les collégiens

Compétent pour la construction, la rénovation et l'entretien des collèges, le Département a pour mission de garantir un cadre d'étude satisfaisant aux élèves. Aujourd'hui, face à l'augmentation des inégalités entre élèves dès le collège et la politique de suppression de postes du Gouvernement, nous souhaitons aller au-delà et contribuer à un projet éducatif garant de la réussite de chaque collégien. Cela passe tout d'abord par un **renforcement des aides au soutien scolaire** gratuit ou à faible coût et par l'accessibilité des ressources pédagogiques numériques (aide aux devoirs en ligne). Nous soutiendrons également les initiatives permettant d'employer le temps des élèves temporairement exclus de leur établissement et

renforcerons **l'accompagnement des élèves en décrochage scolaire**. Nous agissons aussi pour la **prévention de la violence scolaire** afin de garantir un contexte propice à la réussite scolaire.

8 Encourager l'engagement citoyen des jeunes

Contrairement au Gouvernement qui stigmatise volontiers les jeunes, nous voulons miser sur leur potentiel. Grâce à la mise en place de **bourses aux projets**, le Conseil général financera **les initiatives personnelles ou collectives** des jeunes Rhodaniens, **en contrepartie d'un engagement sur leur territoire** (soutien scolaire, engagement associatif...). **Pour les 17-25 ans**, nous participerons également au **financement du BAFA et de l'AFPS** (Attestation de Formation aux Premiers Secours), dont le coût reste élevé, permettant ainsi de répondre aux difficultés que rencontrent les structures d'accueil d'enfants à trouver des jeunes qualifiés pour l'encadrement de leurs activités.

9 Aider au départ en vacances des enfants et adolescents défavorisés

L'**accès au départ en vacances** reste un vecteur d'inégalités important et les aides existantes (bons vacances de la CAF, Chèques vacances...) restent la plupart du temps insuffisantes. **Afin de contribuer au départ en vacances des enfants et adolescents** rhodaniens, nous créerons une aide supplémentaire permettant de financer les séjours en centres de loisirs, en centres de vacances ou en voyages organisés. Attribuée sous condition de ressources des familles et **d'un montant de 200 €**, elle sera cumulable avec les aides déjà existantes.

Mieux vivre

dans le Rhône

ensemble

10 Faire du logement social une priorité

Le logement est l'une des principales préoccupations des familles, et ce sur l'ensemble du département. Pour répondre à cette préoccupation et promouvoir l'accès de tous à un logement décent, **nous ferons du logement social une priorité, en doublant l'aide du département à ce secteur.** Le Département doit **devenir une référence en matière de qualité environnementale et d'usage** des logements construits ou rénovés, tant pour faire baisser le coût du logement pour les locataires – notamment les charges énergétiques –, que pour s'inscrire dans la lutte contre le réchauffement climatique. Le développement de l'habitat social permettra aussi de redynamiser certaines communes et, sur d'autres, d'assurer le logement des jeunes couples et des familles.

Un **dispositif de location solidaire** à destination des ménages en grande difficulté sera instauré. Corrélé à un suivi social des familles concernées, il apportera aux propriétaires de logements disponibles la garantie totale du paiement des loyers et des risques locatifs en contrepartie d'un loyer plafonné.

11 Respecter les choix de vie des personnes âgées

Nous favoriserons le **maintien à domicile des personnes âgées qui le souhaitent**, par des aides à **l'investissement des communes** pour la réalisation d'habitations adaptées. Nous soutiendrons également les services de **télé médecine** et de **télésanté** (Système d'Information Santé Rhône-Alpes, alarmes, surveillance à domicile...). Nous contribuerons au développement de la **colocation intergénérationnelle** (étudiants ou jeunes travailleurs habitant chez des personnes âgées, pour un faible loyer, en contrepartie de services), par un soutien aux associations concernées et la mise en place d'une plateforme Internet permettant la mise en relation des personnes intéressées. Nous veillerons également à **favoriser la mixité intergénérationnelle** en encourageant la construction et la

rénovation de logements adaptés et de résidences proposant une mixité du logement entre personnes âgées et étudiants. En échange de services d'accompagnement, les étudiants bénéficieront d'aides au financement de leur logement. Enfin, nous remédierons aux forts déséquilibres territoriaux et aux barrières financières existants en matière d'**établissements médicalisés** (EHPAD) en **favorisant les projets publics et associatifs à but non lucratif**.

12 Réussir l'intégration des personnes handicapées

Il manque actuellement dans le Rhône 750 places dans les structures pour adultes handicapés et autant pour les enfants. Notre priorité sera donc **d'accélérer la création de places en structures adaptées** en lançant un plan d'investissement pour les projets déjà prêts portés par les associations. Pour les **enfants handicapés**, leur **intégration au sein des structures de garde collective et le développement des établissements spécialisés** (CAMPS, SESSAD) seront favorisés. Afin de sortir les familles de leur isolement, nous soutiendrons les actions en direction des parents d'enfants porteurs de handicap. Enfin, pour assurer une réelle intégration, des moyens suffisants devront être attribués aux établissements spécialisés dans **l'éducation, l'insertion professionnelle et l'emploi** des personnes handicapées, ainsi que pour les élèves dans les collèges. En la matière, le Conseil général devra également faire preuve d'exemplarité en menant une **politique d'embauche volontariste** des personnes handicapées au sein de services départementaux.

Vers une réelle

émancipation

par l'ouverture aux autres

13 Apporter un soutien pérenne à la vie associative

Fort d'un tissu associatif riche et varié, le Rhône mérite d'avoir une véritable politique associative ! Pour nous, elle doit s'articuler autour de deux axes principaux : soutenir les bénévoles et favoriser l'emploi associatif. Ainsi, nous renforcerons le **soutien aux bénévoles, autour de la formation, de la protection juridique et de la valorisation**. Parallèlement, nous instaurerons une aide pour **les créations d'emplois associatifs**. Le soutien aux associations ne peut se limiter à un saupoudrage désordonné. Il passera par des **contrats d'objectifs pluriannuels**, afin de constituer un soutien dans le temps à ces associations, permettant **de créer et de pérenniser les emplois**.

14 Faciliter l'accès à la culture et au sport pour tous

L'accès au sport et à la culture mérite encore d'être démocratisé. La mise en place d'un **Pass sport/culture** pour chaque collégien donnant droit à des activités sportives et culturelles sera un des moyens de réduire les inégalités d'accès aux loisirs. Pour les clubs sportifs, nous créerons un appel à projet « **Ouvrez votre club !** » pour permettre le financement d'initiatives favorisant l'accueil des publics traditionnellement éloignés de la pratique sportive (mères de jeunes enfants, personnes en insertion, personnes âgées, personnes handicapées...).

Concernant la **culture**, nous soutiendrons **les actions de création, médiation, animation dans l'ensemble des secteurs géographiques** du département. Ainsi, la création de Scènes de musiques actuelles (SMAC), le développement des centres d'arts ou encore d'écoles de musique feront partie de nos priorités. Dans cette perspective, nous réunirons les acteurs culturels afin de procéder à un état des lieux et à l'élaboration de propositions concertées à l'échelle du département.

15 Lutter contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle

La **lutte contre les discriminations** fera partie de nos priorités de manière transversale au sein des politiques départementales, et donnera lieu à l'**élaboration d'une charte**. Par exemple, concernant celles liées à l'orientation sexuelle, et parce que la lutte contre les discriminations commence par la pédagogie, nous favoriserons, dans les collèges, l'**éducation aux sexualités, aux modes de contraception et aux différentes infections sexuellement transmissibles**, ainsi que la lutte contre l'homophobie et la transphobie. En attendant l'ouverture du mariage à tous les couples et la reconnaissance de l'homoparentalité, nous veillerons à ce que, dans le cadre des **procédures d'agrément à l'adoption**, l'ensemble des partenaires et intervenants sociaux n'exerce **pas de pratiques discriminantes en général, et en particulier liées à l'orientation sexuelle**.

Nos Candidats

Cantons

Anse
L'Arbresle
Beaujeu
Le Bois-d'Oingt
Givors
Irigny
Lamure-sur-Azergues
Lyon XI [3^{ème} arrdt.]
Lyon XIV [8^{ème} arrdt.]
Lyon III [4^{ème} arrdt.]
Lyon V [5^{ème} arrdt.]
Lyon VI [6^{ème} arrdt. Nord]
Lyon VII [6^{ème} arrdt. Sud]
Lyon VIII [3^{ème} arrdt.]
Lyon XII [8^{ème} arrdt.]
Mezieu
Oullins
Rilleux-la-Pape
Saint-Laurent-de-Chamousset
Saint-Priest
Saint-Fons
Thizy
Vaugneray
Vaulx-en-Velin
Villeurbanne Centre
Villeurbanne Nord
Villeurbanne Sud

Candidats

Jean-Henri SOUMIREU
Pierre-Jean ZANNETTACCI
Mehdi BEN CHELBI
Patricia THILLARDON
Brigitte JANNOT
David CHIZAT
Michèle EDERY
Jean-Michel DACLIN
Christian COULON
Dominique BOLLINET
Thomas RUDIGOZ
Cécile MICHAUX
Walter GRACI
Thierry PHILIP
Louis PELAEZ
Odette GARBRECHT
Jean-Louis UBAUD
Renaud GAUQUELIN
Bernard CHAVEROT
Evelyne FONTAINE
Jacqueline VOTTERO
Marc SIMOENS
Florence PERRIN
Hélène GEOFFROY
Richard LLUNG
Gilbert-Luc DEVINAZ
Claire Le FRANC



Fédération du Rhône
du Parti socialiste
65, cours de la Liberté – 69003 Lyon
contact@partisocialisterhone.fr
www.partisocialisterhone.fr